



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

*Ministère des Infrastructures et
des Transports terrestres et aériens*



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LA SELECTION D'UN CABINET POUR L'INVENTAIRE
COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS DES AUTOROUTES AIBD-
MBOUR ET AIBD-THIES-TOUBA ET DU PONT NELSON MANDELA
DE FOUNDIOUGNE C_ADS_017**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans le journal Sud Quotidien du 15 janvier 2025

La société nationale Autoroutes du Sénégal SN ADS SA agissant au nom et pour le compte du ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens (MITTA) a obtenu de l'Etat du Sénégal des Fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché de **prestations intellectuelles relatif à l'inventaire comptable des immobilisations des autoroutes AIBD-Mbour et AIBD-Thiès-Touba et du pont Nelson Mandela de Foundiougne**.

2. Les services comprennent l'inventaire comptable des biens :
 - Biens corporels : l'inventaire physique des immobilisations (ponts et chaussées, bâtiments, réseaux divers, équipements électromécaniques) ;
 - Biens incorporels : logiciels, licences.

Le Consultant qui sera un cabinet devra posséder une large expérience dans l'inventaire des immobilisations. Le besoin en personnel est estimé à 22 Hommes-mois.

3. SN ADS SA invite les candidats éligibles et intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus, en fournissant les informations suivantes :

- i. Les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du Candidat ;
- ii. Les qualifications dans le domaine des prestations ci-dessus et notamment les références concernant l'exécution de contrats analogues et d'envergures équivalentes ;
- iii. L'organisation technique et managériale du Candidat ;
- iv. Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) ».

La présélection se fera sur la base de la grille d'évaluation des critères ci-après :

CRITERES	NOTES
1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations	15
2. Nombre d'années d'expérience - < 5 ans - Entre 5 et 10 ans inclus - > 10 ans	10 0 point 5 points 10 points
3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations durant les 10 dernières années à compter de 2014 (joindre les documents justificatifs) L'évaluation de ce critère se fera selon l'appréciation des services fournis dans le cadre de missions d'inventaire de biens d'une structure publique ou parapublique	30
4. Organisation technique et managériale du cabinet - Note de présentation du cabinet : 4 points - Organisation du cabinet : 10 points - Définition des postes : 6 points	20

<p>5. Qualifications générales et nombre de personnels professionnels</p> <p>Ce personnel listé à titre indicatif doit comporter au minimum les qualifications et compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expert-comptable ayant capitalisé au minimum quinze (15) années d'expérience noté sur 05 points 1 expert-comptable inscrit à l'ONECCA : 2 points ; 3 ou plus : 05 points ; ▪ Auditeur senior ayant capitalisé au minimum dix (10) années d'expérience noté sur 10 points 1 auditeur senior : 3 points ; 2 auditeurs seniors : 5 points ; plus de 2 auditeurs seniors : 10 points ▪ Auditeur junior ayant capitalisé au minimum cinq (5) années d'expérience noté sur 5 points 1 auditeur junior : 2 points ; 2 ou plus : 5 points ▪ Ingénieur routier ayant capitalisé au minimum sept (7) années d'expérience noté sur 5 points 1 ingénieur routier : 2 points ; 2 ou plus : 5 points 	<p>25</p>
--	------------------

5. Le nombre minimum de points requis est de **soixante-dix (70)**.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi et aux heures suivantes : **8 H 00 à 17 H** et auprès de : ndgueye@autoroutesdusenegal.sn ou athiam@autoroutesdusenegal.sn.

6. Les dossiers de candidatures doivent être déposées au secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de SN ADS SA, sis à l'adresse ci-dessous au plus tard le **31 Juillet 2025 à 10H heures 00 minutes précises (GMT)** :

L'adresse dont il est fait mention est : **SN ADS SA 14, cité Air Afrique YOFF.**
Tel : (221) 33 830 47 47/ (221) 77 883 53 48

Le Directeur Général

Dr Ibrahima SALL